

## PRÉFACE.

Estimant nous avoir occupé récemment avec quelque succès de l'antique problème de la quadrature du cercle, le plus célèbre de tous aux yeux même de ceux qui n'entendent pas les Mathématiques, et ayant obtenu quelques choses meilleures, à ce que nous croyons, que ce qui a été trouvé jusqu'ici, nous les voulons communiquer aux Géomètres avec leurs démonstrations. Car nous jugeons que non seulement elles feront utiles à leurs études, mais aussi que, par leur nouveauté même, elles serviront d'aiguillon à la recherche de choses cachées pour ceux qui considéreront que même sur un champ, où tous ont travaillé depuis longtemps avec le plus grand effort, il restait encore à conquérir à la diligence des prix de quelque valeur. Plusieurs, il est vrai, ont tâché précédemment de s'attribuer la gloire de l'invention de la Quadrature et ont produit de temps en temps diverses réflexions où le vrai et le faux se trouvaient mêlés. Mais nous savons que toutes ces choses ont été ou renversées ou méprisées par de plus compétents et que jusqu'ici, de tout ce qui pourrait servir de base pour trouver la dimension du cercle, rien n'a été accepté que cette seule vérité, que le cercle est plus grand que le polygone qui lui est inscrit et plus petit que le polygone circonscrit. Mais nous, nous énonçons une détermination plus approchée et démontrons, que si l'on prend deux polygones, moyens proportionnels entre l'inscrit et le circonscrit et qui leur sont semblables, le périmètre du plus petit d'entr'eux est plus grand que la circonférence du cercle, et que l'autre polygone excède l'aire du cercle dans la même proportion <sup>1)</sup>. Et quoique parmi les propositions que nous allons démontrer celle-ci paraisse la plus difficile et particulièrement digne de contemplation, il y en a cependant d'autres, qui non seulement sont plus précises <sup>2)</sup>, mais qui dans leur usage se montreront plus propres; lesquelles toutefois nous ne passerons pas en revue dans cette préface, parce que dans la suite elles pourront être mieux comprises. Mais il pourra être à propos d'exposer brièvement ce qu'elles contribuent à l'étude de la Géométrie, parce qu'elles se recommandent par leur utilité non négligeable. Ainsi donc, comme nous avons institué une double manière de traiter notre sujet, d'abord en donnant ce dont la démonstration est comprise dans les éléments ordinaires de la Géométrie, ensuite en employant aussi la considération

## PRÆFATIO.

*Circa antiquum Tetragonis problemam, quo vel apud Mathematicum ignarum nihil est celebrius, recens operæ pretium nos fecisse rati, & quædam hæcenus compertis meliora ut putamus consecuti, Geometris ea demonstrata imperitari volumus. Namque & studiis eorum profutura arbitramur, & novitate ipsâ ad rerum abditarum investigationem incitamento futura, reputantibus in eo quoque argumento, ubi omnes pridem summâ contentione versati sint, aliqua superfuisse hæc indigna diligentie præmia. Plurimi quidem antehac inventæ Quadraturæ gloriæ sibi asserere conati sunt, variaque subinde commenta protulere, falsis vera miscentes. Verum à peritioribus omnia vel eversa fuisse vel contempta scimus, neque aliud adhuc receptum, quo omnis circuli dimensio niteretur, præter unum illud, majorem esse eum inscripto sibi polygono, circumscripto minorem. Nos autem propiorem determinationem nunc exhibemus ostendimusque, quod duobus sumptis polygonis proportionem mediis inter inscriptum circumscriptumque ipsis simile, minoris eorum perimetre circumferentiæ circuli major existit, reliquum vero polygonum eadem proportionem circuli aream exuperat <sup>1)</sup>. Et hoc quidem ut inter ea que demonstrari sumus & difficillimum & contemplatione præcipue dignum videatur, alia tamen sunt non accuratiore modo <sup>2)</sup>, sed que & usu magis probentur; que sanè hæc in antecessum non recensebimus, quippe in sequentibus rectius percipiendâ. Breviter tamen quid studiis Geometriæ conferant exposuisse proderit, cum non minimam habeant utilitatis commendationem. Cum igitur duplicem propositi tractationem instituerimus, primum ea tradendo quorum demonstratio consuetis Geometriæ elementis contenta est, deinde centrorum gravitatis quoque considerationem adhibendo:*

<sup>1)</sup> Voir le „Theor. XI. Prop. XIV”, p. 151 du Tome présent. Il est vrai que, dans l'énoncé du théorème cité, on ne trouve pas indiquée l'égalité des deux proportions, c'est-à-dire, du rapport du périmètre du moindre des deux polygones à la circonférence du cercle et de celui de l'aire du plus grand à celle du cercle; toutefois cette égalité est exprimée plus loin, vers la fin de la démonstration (p. 155), par la phrase: „Ex æquali igitur, erit polygonum Y ad circumulum BD sicut X ad circumferentiam BD”.

<sup>2)</sup> Comparez les notes 13 et 17 aux pp. 96 et 97 du Tome présent.

des centres de gravité: on trouvera dans la première partie expliqué comment on peut construire non seulement une droite égale à la circonférence entière <sup>3)</sup> mais aussi celle qui est égale à un arc donné quelconque <sup>4)</sup>, en ramenant la solution à des constructions mécaniques, de manière qu'elle ne se trouve en défaut même dans les plus subtiles de ces constructions. Comment aussi le rapport de la péripérie au diamètre, qu'Archimède déduit des polygones de 96 côtés, peut être vérifié par les calculateurs au moyen du dodécagone seulement <sup>5)</sup>. Mais tandis que ceux qui suivent l'ancienne voie trouveront par le polygone de 10800 côtés à peine les limites 62831852 & 62831855 parties dont le diamètre en contient 20000000, ils verront que par notre Méthode il vient 6283185307179584, 6283185307179589 <sup>6)</sup>; et que l'on obtient toujours le nombre double de chiffres vrais, quel que soit le nombre de côtés du polygone employé. Et nous avons reconnu que cela est ainsi pour une raison certaine <sup>7)</sup> de même aussi que le carré d'un nombre quelconque se compose ordinairement d'un nombre de chiffres double de celui de la racine. Mais une propriété des centres de gravité rend le calcul encore plus compendieux, et par elle nous semblons en quelque sorte avoir approché plus près à la perfection de ce problème irrésoluble. En effet, pour établir les limites de la péripérie, obtenues par Archimède, nous n'avons besoin que de connaître le côté du triangle inscrit <sup>8)</sup>. Mais du polygone de soixante côtés nous démontrons <sup>9)</sup> qu'elle est contenue entre 31415926538 et 31415926533, en attribuant au diamètre 1000000000 parties, tandis que la méthode usuelle produit à peine les nombres 3145 et 3140. De manière que le nombre de chiffres vrais est maintenant le triple et plus, de même que le double par la méthode précédente; et cela continue ainsi toujours, tout comme on remarque que dans les grands nombres le cube contient trois fois autant de chiffres que sa racine <sup>7)</sup>. De sorte que si dorénavant il y en a qui définissent faussement la grandeur de la circonférence du cercle, ils ne seront plus réfutés par des polygones à côtés nombreux, mais par un calcul bref et nullement compliqué, qu'ils ne pourront plus facilement accuser d'erreur, comme ils sont presque habitués jusqu'ici. De plus, si dans la Table des cordes, dont chacun fait combien il importe qu'elle soit corrigée, des erreurs ont été faites pendant sa composition ou se sont glissées venant d'ailleurs, il ne sera pas difficile de les corriger au moyen de notre méthode, puisque maintenant on peut trouver d'une autre manière au moyen des inscrites dans le cercle, la longueur des arcs soutendus. Et même à ceux qui manquent de tout aide des Tables nous montrons de quelle manière ils peuvent déduire des côtés donnés les angles des triangles <sup>10)</sup>, de façon que l'écart de la valeur vraie ne soit jamais de deux secondes, et souvent même pas d'une tierce. Et nous avons la confiance que cela sera considéré comme

<sup>3)</sup> Voir le „Problema II. Prop. XI”, p. 143 du Tome présent.

<sup>4)</sup> Voir le „Problema III. Prop. XII”, p. 147.

in prioribus quidem illud explicatum reperietur, quomodo non tantum circumferentia toti <sup>3)</sup>, sed & arcui cuilibet dato recta linea æqualis invenienda sit <sup>4)</sup>; expedit ratione ad Mechanicas constructiones, quæque vel subtilissimas earum minime frustratur. Quomodo item numeros excercenibus peripherie ad diametrum ratio, quam Archimedes ex polygonis laterum 96 eruit, per dodecagona sola comprobari queat <sup>5)</sup>. Ex polygonis autem laterum 10800, cum iis qui veterem insistant viam vix hi peripherie termini existant 62831852 & 62831855, ad diametrum partium 20000000, nostrâ Methodo isti produsse cernentur, 6283185307179584, 6283185307179589 <sup>6)</sup>; semperque duplicem obtineri verorum characterum numerum, quacunquè laterum multitudine polygonâ adhibeantur. Quod quidem certâ ratione contingere <sup>7)</sup> perspicuum sicuti & quadratum cuiusque numeri bis totidem quot latus characteribus plerumque constituitur. At majora etiam compendia centrorum gravitatis proprietates subministrat, & propius quodammodo ad perfectionem insuperabilis problematis per hæc accessisse videmur. Certè ad Archimedeos peripherie limites constituendos, solo nunc inscripti trigoni cognito latere indigemus <sup>8)</sup>. E sexagintangulo autem inter hocce eam contineri probamus <sup>9)</sup> 31415926538 & 31415926533, postâ diametrum partium 1000000000, cum solâ methodo vix isti producantur 3145, 3140. Adeo ut triplus jam & ultra sit verarum hic notarum numerus, sicut per præcedentia duplex; & perpetuo quidem successu, hæud aliter quam in majoribus numeris cubum sui lateris triplum esse animadvertitur <sup>7)</sup>. Ergo posthac si qui falso circumferentia magnitudinem definiunt, per numerosa polygonâ non refutabuntur, sed calculo brevi minimeque intricato, quemque erroris insimulare, quod hæcenus serè soliti sunt, hæud facile possint. Ad hæc si quid in subtenjarum Canone, quem emendatum haberi quantum reserat omnes sciunt, in eo contexendo si quid erit admittum aut aliunde perversum irreperit, non difficile erit horum ope restituere, cum aliâ nunc ratione ex inscriptis in circulo longitudinem arcuum quibus subtenduntur invenire liceat. Quinimo & omni Canonum auxilio destitutus ostendimus, quo pacto ex lateribus triangulorum datis angulos eorum investigare queant <sup>10)</sup>, ut nunquam duorum secundorum scrupulorum sit à vero dissensus, sepe ne unius quidem tertii. Et hæc quidem non levia commoda visum iri confidimus. Comperimus autem & Renatum

<sup>5)</sup> Comparez le „Problema I. Prop. X”, p. 139.

<sup>6)</sup> Comparez la dernière partie (p. 143) de la proposition citée dans la note précédente.

<sup>7)</sup> Voir la note 15, p. 142 du Tome présent.

<sup>8)</sup> Comparez les p. 173—177 du Tome présent.

<sup>9)</sup> Comparez la p. 179.

<sup>10)</sup> Le sujet n'est pas traité expressément dans l'ouvrage présent; mais on peut le rattacher facilement au dernier alinéa de la page 179. En effet, par le calcul de la hauteur du triangle on trouve aisément la corde qui appartient au double de chacun de ses angles; ensuite cet alinéa apprend à déterminer les arcs soutendus par ces cordes, d'où l'on peut déduire, en se servant du nombre  $\pi$ , les grandeurs des angles cherchés. Voir encore le dernier alinéa, p. 163 de la démonstration du „Theorema XIII”, où sont mentionnés les travaux de Snellius sur ce même sujet.

un avantage non léger. Mais nous avons reconnu que René Descartes, dont les inventions ont illustré non seulement la Philosophie universelle mais surtout les Mathématiques, a mis par écrit quelques choses qui se rapportent à ce sujet <sup>11)</sup>. On dit qu'après sa mort elles ont été trouvées dans ses notices, et jusqu'ici nous n'avons pu savoir par quelle méthode et avec quel succès il y a mis la main. Mais de Willebrord Snellius, le savant géomètre, nous avons le *Cyclometricus* <sup>12)</sup>, écrit laborieux et entièrement consacré à cette matière. Et il aurait paru mériter de grandes louanges, s'il eût pu démontrer les deux théorèmes principaux <sup>13)</sup> sur lesquels, comme sur des fondements, tout cet ouvrage est construit. Mais ce qu'il y veut avoir admis comme démonstrations ne prouve nullement ce qui est proposé: toutefois ces deux théorèmes, comme nous le montrerons d'une manière évidente pour chacun d'eux, contiennent une vérité importante. Et nous avons jugé qu'ils devraient être inférés à bon droit dans ce qui suit, parce que leurs causes dépendent de nos inventions.

<sup>11)</sup> Sous la date du 31 déc. 1653, Constantijn Huygens, père, écrit à la Princesse Elizabeth: „Monsieur Chanut, qui possède tous les papiers du defunct [M. Descartes], & prétend d'en faire imprimer quelques Lettres d'eslite, desire feuilleter le tout aueq mond' Archimede pour voir ce qu'il y a encor de Philosophie ou de Mathematique, dont on pourroit faire part au public, n'y ayant point de brouillon de ceste merueilleuse main, à mon aduis, qui ne le merite”.

Or, Chanut, qui avait recueilli ces papiers à Stockholm lors du décès de Descartes, était alors ambassadeur de France à la Haye. Mais il semble qu'il n'a pas donné suite à son intention de les montrer à Christiaan Huygens avant de les envoyer en France, où il les confia aux soins de Clerselier.

Toutefois Christiaan Huygens a pu prendre connaissance de l'inventaire, dressé à Stockholm, des manuscrits de Descartes, dont une copie était dans la possession de son père. On y lit sous la lettre B:

„Un Registre relié, & couvert de parchemin, . . . . . Le second feuillet porte en teste: Ex quantitate linearum, quae in dato circulo inscriptae sunt, quantitatem circumferentiae, cui datae lineae subtenduntur, cognoscere”.

La pièce qui avait ce titre fut publiée en 1701 dans l'ouvrage: „R. Des-Cartes Opuscula

*Cartesium, cujus viri inventis cum Philosophia universa tum Mathesis plurimum illustrata est, nonnulla quæ huc spectent scriptis mandasse* <sup>11)</sup>. *Ea verò defuncto ipso in commentariis reperta feruntur, neque adhuc rescire potuimus quâ industriâ aut eventu hisce manum admoverit. Willebrordî autem Snellii geometræ eruditii Cyclometricus* <sup>12)</sup> *extat, multo labore conscriptus, quique omnis in his est. Atque ille non exiguam laudem promeritus videretur, si præcipua duo theoremata, quibus omne id opus velut fundamentis superstruendum est, demonstrare potuisset* <sup>13)</sup>. *Sed quas ibi pro demonstrationibus haberi postulat, propositum minime comprobant: ipsa verò theoremata, sicut in utroque evidenti ratione nos ostendimus, præclaram continent veritatem. Et ea quidem sequentibus merito inferenda putavimus, quod causæ eorum à nostris pendeant inventis.*

posthuma, physica & mathematica. Amstelodami, ex typographiâ P. & J. Blæu, MDCCI”. On la trouve dans l'édition récente des „Ouvres de Descartes” d'Adam et Tannery aux pages 285—289 du T. X.

Elle contient un tableau des valeurs irrationnelles des cordes dérivant des côtés du carré, du triangle équilatéral, du pentagone et du pentadécagone réguliers.

En outre, on trouve dans cette même publication de 1701 un article, qui donne, sous la suscription: „Circuli quadratio”, une construction ingénieuse par laquelle on peut approcher indéfiniment à la longueur du diamètre d'un cercle dont la circonférence est donnée; voir les p. 304—305 du T. X de l'édition d'Adam et Tannery.

Pour plus de détails on peut encore consulter de cette même édition les pp. 1—5, 279—284 du T. X.

<sup>12)</sup> Consultez, sur Snellius et sur l'ouvrage cité, les notes 5 et 6, p. 94 du Tome présent.

<sup>13)</sup> Voir, sur ces théorèmes, la note 8, p. 95 du Tome présent et les pp. 157 et 159 du même Tome.

CHRISTIAAN HUYGENS, FILS DE CONSTANTIN.  
SUR  
L'INVENTION DE LA GRANDEUR  
DU CERCLE.

THEORÈME I. PROPOSITION I.

*Si dans un segment de cercle, moindre que la moitié du cercle<sup>1)</sup>, on inscrit le plus grand triangle possible, et pareillement des triangles dans les segments restants, le triangle décrit en premier lieu sera moindre que le quadruple de la somme des deux décrits dans les segments restants.*

Soit ABC le segment de cercle, moindre que la moitié du cercle<sup>1)</sup>, dont le diamètre est BD, et le plus grand triangle inscrit ABC, c'est-à-dire ayant la même base et la même hauteur que le segment. Et soient inscrits de même dans les segments restants les plus grands triangles possibles AEB, BFC. Je dis que le triangle ABC est moindre que le quadruple de la somme des deux triangles AEB, BFC. Tirons la droite EF, qui coupe le diamètre du segment en G. Puis donc que l'arc AB est divisé en deux parties égales au point E, EA et EB seront chacune plus grande que la moitié de AB. Par suite le carré de AB fera moindre que le quadruple du carré de EB ou de EA. Mais, comme le carré de AB est au carré de EB, ainsi est la longueur de DB à celle de BG, parce que le carré de AB est égal au rectangle construit sur DB et le diamètre du cercle entier, et le carré de EB égal au rectangle construit sur le même diamètre et la droite BG. BD est donc moindre que le quadruple de BG. Mais AC est également moindre que le double de EF parce que celle-ci est égale à AB. Il paraît donc que le triangle ABC est moindre que l'octuple du triangle EBF. Mais à ce dernier triangle est égal chacun des deux AEB, BFC. Par conséquent ABC sera moindre que le quadruple de la somme de ces deux derniers triangles. Ce qu'il fallait démontrer.

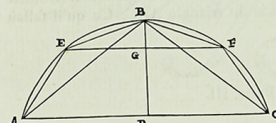
<sup>1)</sup> Voir les „Errata”, p. 215; mais la restriction n'est pas nécessaire, le théorème et la démonstration restent valables dans le cas où le segment excède un demi-cercle.

CHRISTIANI HUGENII, CONST. F.  
DE  
CIRCULI MAGNITUDE  
INVENTA.

THEOREMA I. PROPOSITIO I.

*Si Circuli portio semicirculo minori<sup>1)</sup>, triangulum maximum inscribitur, & portionibus reliquis triangula similiter inscribantur, erit triangulum primo descriptum duorum simul que in portionibus reliquis descripta sunt minus quam quadruplum.*

Esto circuli portio ABC semicirculo minor<sup>1)</sup>, cujus diameter BD; maximum autem inscriptum sit triangulum ABC, hoc est, quod basin & altitudinem habeat cum portione eandem. Et reliquis duabus portionibus inscribantur triangula item maxima AEB, BFC. Dico triangulum ABC minus esse quam quadruplum triangulorum AEB, BFC simul sumptorum. Jungatur enim EF, quæ secet diametrum portionis in puncto G. Quoniam igitur arcus AB bifariam dividitur in E puncto, erit utraque harum EA, EB, major dimidia AB. Quamobrem quadratum AB minus erit quam quadruplum quadrati EB vel EA. Sicut autem quadratum AB ad quadr. EB, ita est DB ad BG longitudine; quia quadratum quidem AB æquale est rectangulo quod à DB & circuli totius diametro continetur, quadratum verò EB æquale rectangulo sub eadem diametro & recta BG. Minor igitur est BD quam quadrupla BG. Sed & AC minor est quam dupla EF, quoniam hæc ipsi AB æquatur. Ergo patet triangulum ABC minus esse quam octuplum trianguli EBF. Huic autem triangulo æquantur singula AEB, BFC. Ergo utriusque simul triangulum ABC minus erit quam quadruplum. Quod erat ostendendum.



[Fig. 1.]

## THÉOR. II. PROP. II.

Soient donnés un segment moindre que la moitié du cercle, et sur sa base un triangle dont les côtés sont tangents au segment; soit tirée de plus une droite tangente au segment dans son sommet: cette droite couperà du triangle nommé un triangle plus grand que la moitié du plus grand triangle que l'on puisse inscrire dans le segment.

Soit ABC le segment de cercle, moindre qu'un demi-cercle, B son sommet. Et AE, CE les deux tangentes aux extrémités de la base, lesquelles se rencontrent en E; elles se rencontreront parce que le segment est moindre qu'un demi-cercle. Soit tirée de plus FG, tangente au sommet B et joignons AB, BC. Il faut donc montrer que le triangle FEG est plus grand que la moitié du triangle ABC. Il est certain que les triangles AEC, FEG, de même que AFB, BGC sont isocèles et que FG est divisée par B en deux parties égales. Or, la somme de FE et EG est plus grande que FG; donc EF est plus grande que FB, ou plus grande que FA. La droite entière AE est donc moindre que le double de FE. Par conséquent le triangle FEG sera plus grand que le quart du triangle AEC. Mais comme FA à AE, ainsi est la hauteur du triangle ABC à la hauteur du triangle AEC et la base de ces deux triangles est la même AC. Donc, comme FA est moindre que la moitié de AE, le triangle ABC sera moindre que la moitié du triangle AEC. Mais le triangle FEG était plus grand que le quart du triangle AEC. Donc le triangle FEG est plus grand que la moitié du triangle ABC. Ce qu'il fallait démontrer.

## THÉOR. III. PROP. III.

Tout segment de cercle, moindre que la moitié du cercle<sup>1)</sup> est au plus grand triangle inscrit dans un rapport plus grand que quatre à trois.

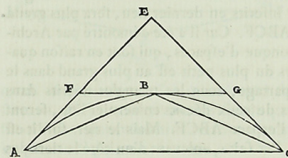
Soit un segment de cercle [Fig. 3], moindre qu'un demi-cercle<sup>1)</sup>, dans lequel est inscrit le plus grand triangle possible ABC. Je dis que ce segment est au dit triangle dans un rapport plus grand que quatre à trois. Inscrivons, en effet, dans les deux segments restants les triangles les plus grands ADB, BEC. Le triangle ABC est ainsi plus petit que le quadruple de ceux-ci ensemble\*: et pour cette raison on peut ajouter au triangle ABC un certain espace, qui, joint à lui, soit encore plus petit que le quadruple de la somme des triangles ADB, BEC. Soit donc ajouté

\* d'après 1. i. c.

## THEOR. II. PROP. II.

Si fuerit circuli portio semicirculo minor, & super eadem basi triangulum, cujus latera portionem contingant; ducatur autem que contingat portionem in vertice: Hæc à triangulo dicto triangulum abscindet majus dimidio maximi trianguli intra portionem descripti.

Est circuli portio semicirculo minor ABC, cujus vertex B. Et contingant portionem ad terminos basis rectæ AE, CE, quæ conveniant in E: conveniant enim quia portio semicirculo minor est. Porro ducatur FG, quæ contingat ipsam in vertice B; & jungantur AB, BC. Ostendendum est itaque, triangulum FEG majus esse dimidio trianguli ABC. Constat triangula AEC, FEG, item AFB, BGC æquicrura esse, dividique FG ad B bifariam. Utraque autem simul FE, EG, major est quam FG; ergo EF major quam FB, vel quam FA. Tota igitur AE minor quam dupla FE. Quare triangulum FEG majus erit quarta parte trianguli AEC. Sicut autem FA ad AE, ita est altitudo trianguli ABC ad altitudinem trianguli AEC, & basis utrique eadem AC. Ergo, quum FA sit minor quam subdupla totius AE, erit triangulum ABC minus dimidio triangulo AEC. Hujus verò quarta parte majus erat triangulum FEG. Ergo triangulum FEG majus dimidio trianguli ABC. Quod ostendendum fuit.



[Fig. 2.]

## THEOR. III. PROP. III.

Omnis circuli portio semicirculo minor<sup>1)</sup>, ad maximum triangulum inscriptum majorem rationem habet quam sequitertiam.

Est Circuli portio [Fig. 3] semicirculo minor<sup>1)</sup>, cui maximum sit inscriptum triangulum ABC. Dico portionem ad dictum triangulum majorem rationem habere quam quatuor ad tria. Inscrivantur enim & reliquis portionibus duabus maxima triangula ADB, BEC. Itaque minus est triangulum ABC quam illorum simul quadruplum\*: ac proinde spatium aliquod adjungi potest triangulo ABC, quod una cum ipso minus etiam sit quam quadruplum dictorum simul triangulorum ADB, BEC. <sup>per 1. huj.</sup>

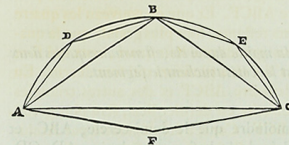
pour ce motif le triangle AFC, tel que tout l'espace ABCF soit moindre que le quadruple des triangles ADB, BEC. Et figurons nous qu' ensuite des triangles maxima soient inscrits dans les segments restants; et ainsi toujours dans les segments restants, jusqu' à ce que les segments dans lesquels on a inscrit en dernier lieu soient ensemble plus petits que le triangle AFC, car cela peut se faire <sup>2)</sup>. Ainsi aussi les triangles inscrits en dernier lieu seront ensemble moindres que le triangle AFC. Mais puisque les deux triangles ADB, BEC sont ensemble plus grands que la quatrième partie de l'espace ABCF. Et que de nouveau les quatre triangles, qui sont inscrits dans les segments restants, sont plus grands que la quatrième partie de ceux-là. Et de même plus grands que leur quart, ceux qui sont inscrits ensuite; et ainsi continuellement, s'il y en a plusieurs qui sont décrits. En conséquence l'espace composé du quadrilatère ABCF et des autres triangles inscrits, et du tiers de ceux qui seront inscrits en dernier lieu, sera plus grand que les quatre tiers de ce quadrilatère ABCF. Car il a été démontré par Archimède <sup>3)</sup> que si l'on a un nombre quelconque d'espaces, qui sont en raison quadruple, l'ensemble de tous avec le tiers du plus petit est au plus grand dans le rapport de quatre à trois. Ainsi, par partage, tous les triangles décrits dans les segments ADB, BEC, avec le tiers de ceux décrits en dernier lieu, seront plus grands que la troisième partie de l'espace ABCF. Mais le tiers suffit est moindre que le tiers du triangle AFC. Par suite, enlevant d'un côté le tiers des triangles décrits en dernier lieu; et retranchant d'autre part de l'espace ABCF le triangle AFC, tous les triangles décrits dans les segments ADB, BEC seront plus grands que le tiers du triangle ABC\*. Donc, par composition, toute la figure rectiligne inscrite dans le segment ABC est plus grande que les quatre tiers du triangle ABC, et à plus forte raison le segment lui-même. Ce qu'il fallait démontrer.

\* 33-5. Elem.\*

<sup>2)</sup> On peut consulter à cet égard la démonstration de la Prop. 2 du Livre 12 des „Elementa” d'Euclide.

<sup>3)</sup> Voici la Prop. 23 de son ouvrage „Quadratura parabolae”: „Si magnitudines quotecunque consequenter in proportione quadrupla disponantur, hae magnitudines simul omnes cum

Esto itaque eâ ratione adjectum triangulum AFC, ut totum spatium ABCF minus fit quam quadruplum triangulorum ADB, BEC. Et porro in residuis portionibus maxima triangula inscribi intelligantur; itemque in residuis semper, donec portiones quibus postremum inscribentur simul minores sint triangulo AFC, hoc enim fieri potest <sup>2)</sup>. Itaque & triangula postremum inscripta simul triangulo AFC minora erunt. Quia autem spatii ABCF quarta parte majora sunt duo simul triangula ADB, BEC. Rursusque quarta horum parte majora triangula quatuor, quæ portionibus reliquis inscribuntur. Et horum quartâ majora similiter, quæ deinceps: atque ita continuè, si plura fuerint descripta. Erit propterea spatium ex quadrilatero ABCF & cæteris inscriptis triangulis, & triente eorum, quæ postremo inscripta erunt, compositum, majus quam sesquitercium ipsius quadrilateri ABCF. Hoc enim ab Archimede demonstratum est <sup>3)</sup>, quod si fuerint spatia quotecunque in ratione quadrupla, ea omnia simul cum triente minimâ maximum rationem habebunt sesquiterriam. Dividendo itaque, triangula omnia intra portiones ADB, BEC descripta cum triente postremo descriptorum majora erunt tertia parte spatii ABCF. Sed triens dictus minor est triente trianguli AFC. Igitur dempto illinc triente postremum inscriptorum; à spatium autem ABCF ablato triangulo AFC, erunt triangula omnia intra portiones ADB, BEC descripta, majora triente trianguli ABC\*. Quare componendo, tota figura rectilinea portioni ABC inscripta major quam sesquitercia trianguli ABC, multoque magis portio ipsa. Quod erat demonstrandum.



[Fig. 3.]

quam sesquitercium ipsius quadrilateri ABCF. Hoc enim ab Archimede demonstratum est <sup>3)</sup>, quod si fuerint spatia quotecunque in ratione quadrupla, ea omnia simul cum triente minimâ maximum rationem habebunt sesquiterriam. Dividendo itaque, triangula omnia intra portiones ADB, BEC descripta cum triente postremo descriptorum majora erunt tertia parte spatii ABCF. Sed triens dictus minor est triente trianguli AFC. Igitur dempto illinc triente postremum inscriptorum; à spatium autem ABCF ablato triangulo AFC, erunt triangula omnia intra portiones ADB, BEC descripta, majora triente trianguli ABC\*. Quare componendo, tota figura rectilinea portioni ABC inscripta major quam sesquitercia trianguli ABC, multoque magis portio ipsa. Quod erat demonstrandum.

\* 33-5. Elem.\*

tertia parte minimæ illarum, sunt sesquiterciae magnitudini illarum maximæ”; p. 154 de l'édition de Basle (Heiberg, T. II, p. 347).

Voir sur ces éditions des Œuvres d'Archimède la note 3, p. 274 du Tome XI.

<sup>4)</sup> „Si fuerit maior proportio totius ad totum, quam ablati ad ablatum: Erit & reliquum maius proportio, quam totius ad totum”. Voir p. 526 de l'édition, citée dans la note 10, p. 97 du T. XI, des „Elementa” d'Euclide, par Clavius.

## THÉOR. IV. PROP. IV.

Tout segment de cercle, plus petit que la moitié du cercle, est moindre que les deux tiers du triangle qui a la même base et dont les côtés touchent le segment.

Soit donné un segment de cercle, moindre que le demi-cercle, ABC, et supposons qu'il soit touché aux extrémités de la base par les droites AD, CD, qui se rencontrent au point D. Je dis que le segment ABC est moindre que les deux tiers du triangle ADC. Menons en effet EF, qui touche le segment au sommet B, et inscrivons le triangle maximum ABC. Comme alors le triangle EDF est plus grand que la moitié du triangle ABC\*, il est évident que l'on peut découper de celui-là une partie telle, que le reste soit pourtant encore plus grand que la moitié du dit triangle ABC. Soit donc découpé, conformément à cela, le triangle EDG. Et menons ensuite les droites HI, KL, qui touchent les segments restants AMB, BNC en leurs sommets, et inscrivons dans ces mêmes segments les triangles les plus grands. Et figurons-nous ensuite que la même chose soit faite sur les segments restants, jusqu'à ce qu'enfin les segments restants soient ensemble plus petites que le double du triangle EDG. Il y aura donc alors une certaine figure rectiligne inscrite dans le segment et une autre qui lui est circonscrite. Et puisque le triangle EGF est plus grand que la moitié du triangle ABC, et qu'à leur tour les triangles HEI, KFL sont plus grands que les moitiés des triangles AMB, BNC; et que cela a lieu pour le même motif pour les autres segments, savoir, que les triangles construits au-dessus des sommets des segments sont plus grands que les moitiés de ceux qui sont décrits dans les segments mêmes: il est clair que tous les triangles situés en dehors du segment, même sans le triangle EDG, sont ensemble plus grands que les moitiés de tous les triangles décrits dans les segments. Mais le triangle EGD est aussi plus grand que la moitié des segments restants mentionnés. Par conséquent le triangle EDF, avec les autres triangles qui sont en dehors du segment, sera plus grand que la moitié de tout le segment ABC. Donc à plus forte raison l'espace compris entre les droites AD, DC et l'arc ABC sera plus grand que la moitié du segment ABC. Et ainsi le triangle ADC est plus grand que une et demie fois le segment ABC. Ce qu'il fallait démontrer.

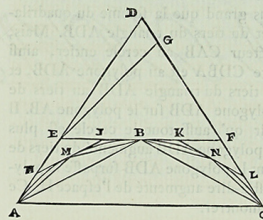
\*d'après 2. ici.

## THEOR. IV. PROP. IV.

Omnis circuli portio semicirculo minor, minor est duabus tertiis trianguli eandem cum ipsa basin habentis, & latera portionem contingentia.

Esto circuli portio semicirculo minor ABC, & contingant ipsam ad terminos basis rectæ AD, CD, quæ conveniant in puncto D. Dico Portionem ABC minorem esse duabus tertiis trianguli ADC. Ducatur enim EF quæ portionem contingat in vertice B, & inscribatur ipsi triangulum maximum ABC. Quum igitur triangulum EDF majus sit dimidio trianguli ABC\*, manifestum est ab illo partem abscindi posse, ita ut reliquum tamen majus sit dimidio dicti ABC trianguli. Sit igitur hoc pacto abscissum triangulum EDG. Et ducantur porro rectæ HI, KL, quæ portiones reliquas AMB, BNC in verticibus suis contingant, ipsisque portionibus triangula maxima inscribantur. Idemque prorsus circa reliquas portiones fieri intelligatur, donec tandem portiones residuæ simul minores sint quam duplum trianguli EDG. Erit igitur inscripta portioni figura quædam rectilinea, atque alia circumscripta. Et quoniam triangulum EGF majus est dimidio trianguli ABC; & rursus triangula HEI, KFL, majora quam dimidia triangulorum AMB, BNC; idque eadem semper ratione in reliquis locum habet, ut triangula super portionem verticibus constituta, eorum quæ intra portiones ipsas descripta

\*per 2. huj.



[Fig. 4.]

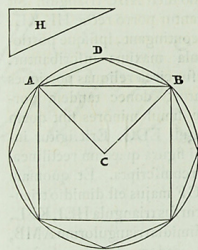
sunt, majora sint quam subdupla: apparet triangula omnia extra portionem posita etiam absque triangulo EGD majora simul esse quam dimidia triangulorum omnium intra portionem descriptorum. Atqui segmentorum in portione reliquorum triangulum quoque EGD majus est quam subduplum. Ergo triangulum EDF simul cum reliquis triangulis, quæ sunt extra portionem, majus erit dimidio portiois totius ABC. Quare multo magis spatium à rectis AD, DC & arcu ABC comprehensum majus erit portiois ABC dimidio. Ac proinde triangulum ADC majus quam portiois ABC sesquialterum. Quod erat demonstrandum.

## THÉOR. V. PROP. V.

Tout cercle est plus grand qu'un polygone à côtés égaux, qui lui est inscrit, plus le tiers de la quantité dont ce polygone en surpasse un autre polygone inscrit d'un nombre de côtés réduit à la moitié<sup>5)</sup>.

Soit un cercle à centre C; et que lui soit inscrit un polygone équilatéral, dont un des côtés soit AB. Et soit inscrit de même un autre polygone, dont AB fustend les deux côtés AD, DB. Ce dernier polygone est alors plus grand que le premier. Supposons que le tiers de l'excès soit égal à l'espace H. Je dis que le cercle est plus grand que le polygone ADB avec l'espace H. Traçons en effet à partir du centre les droites CA, CB. Comme alors le segment de cercle ADB est plus grand que les quatre tiers du triangle ADB qui lui est inscrit\*, les segments AD, DB feront ensemble plus grands que le tiers du triangle ADB. Pour cette raison aussi le secteur CAB fera plus grand que la somme du quadrilatère CADB et du tiers du triangle ADB. Mais, comme le secteur CAB au cercle entier, ainsi le quadrilatère CDBA est au polygone ADB, et ainsi aussi le tiers du triangle ADB au tiers de l'excès du polygone ADB sur le polygone AB. Il est donc clair qu' aussi tout le cercle est plus grand que le polygone ADB augmenté du tiers de la quantité dont le polygone ADB surpasse le polygone AB, c'est-à-dire augmenté de l'espace H. Ce qu'il fallait démontrer.

\* d'après 3. ici.



[Fig. 5.]

<sup>5)</sup> Soit donc  $s_n$  l'aire du polygone à  $n$  côtés, inscrit dans un cercle dont le rayon est égal à l'unité; on a alors d'après le théorème présent:

$$\pi > s_{2n} + \frac{1}{3}(s_{2n} - s_n).$$

Introduisant ensuite, au lieu des aires des polygones leurs périmètres  $p$ , on trouve à l'aide de la relation  $s_{2n} = \frac{1}{2} p_n$ , la formule:

$$2\pi > p_{2n} + \frac{1}{3}(p_{2n} - p_n),$$

## THEOR. V. PROP. V.

Omnis circulus major est polygono æqualium laterum sibi inscripto & triente excessus quo id polygonum superat aliud inscriptum subduplo laterum numero<sup>5)</sup>.

Esto circulus centro C [Fig. 5]; sitque ipsi inscriptum polygonum æqualium laterum, quorum unum sit AB. Atque alterum item polygonum sit inscriptum, cujus bina latera AD, DB, subtendat AB. Hoc igitur priore polygono majus est. Sit autem excessus trienti æquale H spatium. Dico circulum majorem esse polygono ADB una cum spatio H. Ducantur enim ex centro rectæ CA, CB. Quoniam igitur portio circuli ADB major est quam sesquitercia trianguli ADB sibi inscripti\*, erunt portiones AD, DB, simul majores triente trianguli ADB. Quamobrem & sector CAB major erit utrisque simul quadrilatero CADB & triente trianguli ADB. Sicut autem sector CAB ad circulum totum, ita est quadrilaterum CDBA ad polygonum ADB, & ita quoque triens trianguli ADB ad trientem excessus polygoni ADB supra polygonum AB. Ergo manifestum est circulum quoque totum majorem fore polygono ADB unâ cum triente excessus quo polygonum ADB superat polygonum AB, hoc est, unâ cum spatio H. Quod erat demonstrandum.

\* per 3. huj.

qu'on peut comparer à la suite que nous avons déduite dans la note 7, p. 94 du Tome présent. On voit d'ailleurs qu'ici et dans le théorème suivant Huygens a atteint, pour ainsi dire d'un seul coup, une approximation qu'on ne pourrait certainement améliorer sans la rendre plus compliquée, et qui est du même ordre que celle, bien moins simple, de Snellius, que nous avons mentionnée dans la note 8, p. 95.



## THÉOR. VI. PROP. VI.

Tout cercle est plus petit que les deux tiers du polygone à côtés égaux qui lui est circonscrit, plus le tiers du polygone semblable inscrit<sup>6)</sup>.

Soit donné un cercle dont le centre est A, et inscrivons-y un polygone équilatéral, dont un des côtés soit BC; et circonscrivons-y un autre semblable FEG, dont les côtés touchent le cercle aux sommets des angles du premier polygone. Je dis que le cercle est plus petit que les deux tiers du polygone FEG, augmentés du tiers du polygone BC. Menons en effet à partir du centre les droites AB, AC. Comme alors le triangle BEC repose sur la base du segment BDC et que ses côtés touchent le segment, ce segment sera moindre que les deux tiers du triangle BEC\*. Ainsi lorsqu'on ajoute au triangle ABC deux tiers du triangle BEC, c'est-à-dire, deux tiers de l'excès du quadrilatère ABEC sur le triangle ABC, l'espace formé par les deux sera plus grand que le secteur de cercle ABC. Mais il revient au même, que l'on ajoute au triangle ABC les deux tiers du dit excès, ou que l'on ajoute les deux tiers du quadrilatère ABEC, et que l'on enlève par contre les deux tiers du triangle ABC: mais par ceci on obtient les deux tiers du quadrilatère ABEC avec le tiers du triangle ABC. Il paraît donc que le secteur ABC est moindre que les deux tiers du quadrilatère ABEC augmentés du tiers du triangle ABC. Par conséquent, tout étant pris autant de fois que le secteur ABC est contenu dans le cercle, le cercle tout entier sera plus petit que les deux tiers du polygone circonscrit FEG et le tiers de l'inscrit BC. Ce qu'il fallait démontrer.

\* d'après 4. ici.

<sup>6)</sup> On a donc

$$\pi < \frac{2}{3} S_n + \frac{1}{3} s_n,$$

où  $S_n$  et  $s_n$  représentent les aires des polygones circonscrit et inscrit au cercle dont le rayon est l'unité.

On en déduit aisément, en employant les relations  $S_n = \frac{1}{2} P_n$  et  $s_n = \frac{1}{2} p_n$ ,

$$2\pi < \frac{2}{3} P_n + \frac{1}{3} p_n,$$

où  $P_n$  et  $p_n$  désignent respectivement les périmètres des mêmes polygones.

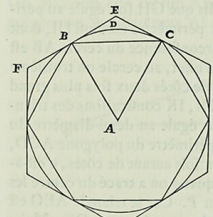
Ensuite, afin de pouvoir comparer cette formule à la suite (1) de la note 7, p. 94, nous

## THEOR. VI. PROP. VI.

Omnis circulus minor est duabus tertiis polygoni æqualium laterum sibi circumscripti & triente polygoni similis inscripti<sup>6)</sup>.

Esto circulus cujus centrum A, & inscribatur ipsi polygonum lateribus æqualibus, quorum unum sit BC; & aliud simile circumscribatur FEG, cujus latera circulum contingant ad occursum angulorum polygoni prioris. Dico circulum minorem esse duabus tertiis polygoni FEG simul cum triente polygoni BC. Ducantur namque ex centro rectæ AB, AC. Igitur quoniam super basi portionis BDC consistit triangulum BEC, cujus latera portionem contingunt, erit ipsa minor duabus tertiis trianguli BEC\*. Itaque si triangulo ABC addantur duæ tertiæ trianguli BEC, hoc est, duæ tertiæ excessus quadrilateri ABEC supra triangulum ABC, ex utriusque compositum spatium majus erit sectoris circuli ABC. Idem est autem, si triangulo ABC addantur duæ tertiæ excessus dicti, siue addantur duæ

tertiæ quadrilateri ABEC, contraque auferantur duæ tertiæ trianguli ABC: hinc autem fiunt duæ tertiæ quadrilateri ABEC cum triente trianguli ABC. Ergo apparet sectoris ABC minorem esse duabus tertiis quadrilateri ABEC & triente trianguli ABC. Quare sumptis omnibus quoties sector ABC circulo continetur, totus quoque circulus minor erit duabus tertiis polygoni circumscripti FEG & triente inscripti BC. Quod erat ostendendum.



[Fig. 6.]

\*per 4. huj.

$$\begin{aligned} \text{remplaçons } P_{2n} \text{ par } p_{2n}^2: p_n = p_{2n} + (p_{2n} - p_n) \cdot \frac{p_{2n}}{p_n} = p_{2n} + (p_{2n} - p_n) \left\{ 1 + \frac{p_{2n} - p_n}{p_n} \right\} = \\ = p_{2n} + (p_{2n} - p_n) + \frac{(p_{2n} - p_n)^2}{p_n} \cdot \frac{p_{2n}}{p_n} = p_{2n} + (p_{2n} - p_n) + \frac{(p_{2n} - p_n)^2}{p_n} + \frac{(p_{2n} - p_n)^3}{p_n p_{2n}}. \end{aligned}$$

De cette façon on arrive à la formule

$$2\pi < p_{2n} + \frac{1}{3} (p_{2n} - p_n) + \frac{2}{3} \frac{(p_{2n} - p_n)^2}{p_n} + \left[ \frac{1}{3} \frac{(p_{2n} - p_n)^3}{p_n p_{2n}} \right],$$

mentionnée dans la note 22, p. 98 et qui montre que l'approximation est du même ordre que celle qui est obtenue par le théorème précédent, dont celui-ci forme la contrepartie.

## THÉOR. VII. PROP. VII.

Toute circonférence de cercle est plus grande que le périmètre du polygone à côtés égaux qui lui est inscrit, plus le tiers de la quantité dont ce même périmètre surpasse le périmètre d'un autre polygone inscrit duquel le nombre des côtés est la moitié<sup>7)</sup>.

Soit donné un cercle AB, à centre O, auquel est inscrit un polygone équilatéral ACD, et un autre, d'un nombre de côtés double AECBDF. Soit encore la droite GI égale au périmètre du polygone AECBDF, tandis que GH soit égale au périmètre du polygone ACD. La différence des deux périmètres est ainsi HI, dont le tiers IK soit ajouté à GI même. Je dis que la circonférence du cercle AB est plus grande que la droite GK entière. Inscrivons, en effet, au cercle un troisième polygone équilatère ALEM, qui ait un nombre de côtés deux fois plus grand que le polygone AECBDF. Et sur les lignes GH, HI, IK construisons des triangles dont le sommet commun soit N, et la hauteur égale au demi-diamètre du cercle AB. Alors, puisque la base GH est égale au périmètre du polygone ACD, le triangle GNH sera égal au polygone qui a deux fois autant de côtés, c'est-à-dire, au polygone AECBDF. C'est ce qui paraît, quand on a tracé du centre les droites OA et OE, dont la dernière coupe AC en P. Car le triangle AEO est égal à un triangle ayant comme base AP et comme hauteur le rayon OE. Mais, la quatrième partie le triangle AEO est du polygone AECBDF, la même partie est la droite AP du périmètre ACD. Ainsi le polygone AECBDF sera égal au triangle dont la base est égale au périmètre ACD, et la hauteur au rayon EO; c'est-à-dire au triangle GNH. Pour la même raison, puisque la base GI est égale au périmètre du polygone AECBDF et que la hauteur du triangle GNI est égale au rayon du cercle, le triangle GNI sera égal au polygone ALEM. Par suite, le triangle HNI est égal à l'excès du polygone ALEM sur le polygone AECBDF. Mais le triangle INK est par construction le tiers du triangle HNI. Il sera donc égal au tiers du dit excès. Ainsi tout le triangle GNK sera moindre que le cercle AB\*. Mais la hauteur du triangle est égale au demi-diamètre du cercle. Il est donc évident que la droite GK est moindre que toute la circonférence du cercle. Ce qu'il fallait démontrer.

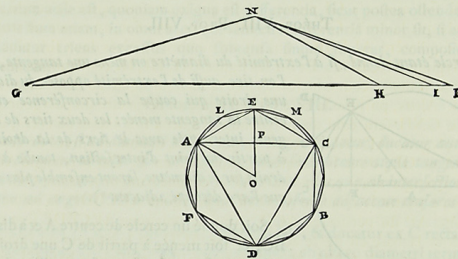
Par là il est clair que, si des quatre tiers des côtés d'un polygone inscrit au cercle on retranche le tiers des côtés d'un autre polygone inscrit, d'un nombre de côtés égal à la moitié, le reste est plus petit que la circonférence. Car il revient au même, soit qu'on ajoute au plus grand périmètre  $\frac{1}{3}$  de la quantité dont il surpasse

<sup>7)</sup> Voir la seconde formule de la note 5.

## THEOR. VII. PROP. VII.

Omnis circuli circumferentia major est perimetro polygoni æqualium laterum sibi inscripti, & triente excessus quo perimenter eadem superat perimetrum alterius polygoni inscripti subduplo laterum numero<sup>7)</sup>.

Esto circulus AB, centro O, cui inscribatur polygonum æquilaterum ACD, atque alterum duplo laterum numero AECBDF. Sitque recta GI æqualis perimetro polygoni AECBDF, GH vero æqualis perimetro polygoni ACD. Excessus igitur perimetrorum est HI; cujus triens IK adjiciatur ipsi GI. Dico totam GK majorem esse circuli AB circumferentiam. Inscribatur enim circulo tertium polygonum æquilaterum ALEM, quod sit duplo numero laterum polygoni



[Fig. 7.]

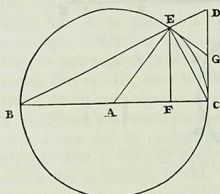
AECBDF. Et super lineis GH, HI, IK, triacula constituentur quorum communis vertex N, altitudo autem æqualis semidiametro circuli AB. Igitur quoniam GH basis æqualis est perimetro polygoni ACD, erit triangulum GNH æquale polygono cui bis totidem sunt latera, hoc est, polygono AECBDF. Hoc enim patet, ductis ex centro rectis OA & OE, quarum hæc secet AC in P. Nam triangulum quidem AEO æquale est triangulo basi habenti AP & altitudinem radii OE. Quanta autem pars est triangulum AEO polygoni AECBDF, eadem est recta AP perimetri ACD. Itaque polygonum AECBDF æquabitur triangulo cujus basis æqualis perimetro ACD, altitudo autem radio EO: hoc est, triangulo GNH. Eadem ratione, quoniam basis GI est æqualis polygoni AECBDF perimetro, & altitudo trianguli GNI æqualis radio circuli, erit triangulum GNI æquale polygono ALEM. Itaque triangulum HNI æquale excessui polygoni ALEM supra polygonum AECBDF. Trianguli autem HNI subtripulum est ex const. triangulum INK. Ergo hoc æquale erit dicti excessus trienti. Quare totum trian

le plus petit périmètre, soit qu'on ajoute  $\frac{1}{3}$  du plus grand périmètre et que par contre on enlève  $\frac{1}{3}$  du plus petit périmètre. Mais par là on obtient les quatre tiers du plus grand périmètre moins le tiers du plus petit. Ainsi, lorsque de seize côtés du dodécagone inscrit on déduit deux côtés de l'hexagone inscrit, c'est-à-dire le diamètre du cercle, la longueur restante sera moindre que la circonférence du cercle, ou bien, si l'on retranche le rayon de huit côtés du dodécagone, le reste sera moindre que la moitié de la circonférence. Or, ceci est utile pour une construction mécanique, parce que la différence est petite, ainsi que je le montrerai plus loin<sup>8)</sup>.

Il est clair aussi que, pour tout arc qui est moindre que la demi-circonférence, si à la corde sous-tendue on ajoute le tiers de la quantité dont la corde excède le sinus, la ligne composée est plus petite que l'arc.

## THÉOR. VIII. PROP. VIII.

Un cercle étant donné, si à l'extrémité du diamètre on mène une tangente, et que l'on tire aussi de l'extrémité opposée du diamètre une droite qui coupe la circonférence et rencontre la tangente menée: les deux tiers de la tangente interceptée avec le tiers de la droite qui, à partir du point d'intersection, tombe à angles droits sur le diamètre, seront ensemble plus grands que l'arc découpé adjacent<sup>9)</sup>.



[Fig. 8.]

Soit donné un cercle de centre A et à diamètre BC; et soit menée à partir de C une droite CD qui touche le cercle; supposons qu'il y aboutisse une droite BD, tirée à partir de l'autre extrémité du diamètre, et qu'elle coupe la circonférence en E; et soit EF perpendiculaire au diamètre BC. Je dis que les deux tiers de la tangente interceptée CD, ensemble avec le tiers de cette droite EF, sont plus grands que l'arc EC. Joignons en effet AE, EC; et menons une tangente au cercle au point E, qui rencontre la tangente CD en G. Ainsi GE sera égal à GC, et aussi à DG; car si avec G comme centre on décrit une circonférence qui passe par les points C, E, elle passera aussi par le point D, puisque l'angle CED est droit. Or nous avons montré ci-dessus, que les deux tiers du quadrilatère AEGC, ensemble avec le tiers du triangle AEC, sont plus grands que le secteur AEC\*. Et le quadrilatère AEGC est égal au triangle ayant comme base le double de CG,

<sup>8)</sup> Voir le „Problème II. Prop. XI“, p. 143 du Tome présent.

<sup>9)</sup> Le but de ce théorème est surtout de préparer celui qui suit. Toutefois il est clair qu'il mène plus directement au suivant: Toute circonférence de cercle est plus petite que les deux tiers du

gulum GNK minus erit circulo AB\*. Altitudo autem trianguli æqualis est circuli femidiametro. Ergo evidens est rectam GK totâ circuli circumferentiâ minorem esse. Quod erat ostendendum.

Hinc manifestum est, si à sesquitercio laterum polygoni circulo inscripti auferatur triens laterum polygoni alterius inscripti subduplo laterum numero, reliquum circumferentiâ minus esse. Idem enim est, si perimetro majori addatur  $\frac{1}{3}$  excessus quo ipsa superat perimetrum minorem, siue addatur  $\frac{1}{3}$  perimetri majoris contraque auferatur  $\frac{1}{3}$  perimetri minoris. Hinc autem fit sesquitercium majoris perimetri minus triente minoris. Quare si à sexdecim inscripti dodecagoni lateribus duo latera inscripti hexagoni, hoc est, diameter circuli deducatur, reliqua circuli circumferentiâ minor erit aut si ab octo dodecagoni lateribus radius deducatur, reliqua minor erit circumferentiâ fessisse. Hoc autem ad constructionem mechanicam utile est, quoniam exigua est differentia, sicut postea ostendetur<sup>8)</sup>.

Manifestum etiam, in omni arcu qui semicircumferentiâ minor sit, si ad subtensam addatur triens excessus quo subtensa sinum superat, compositam arcu minorem esse.

## THEOR. VIII. PROP. VIII.

Circulo dato, si ad diametri terminum contingens ducatur, ducatur autem & ab opposito diametri termino que circumferentiâ secet occurratque tangenti ductæ: erunt interceptæ tangenti duæ tertie cum triente ejus que ab intersectionis puncto diametro ad angulos rectos incidet, simul arcu abscisso adjacente majores<sup>9)</sup>.

Esto circulus [Fig. 8] centro A, diametro BC; & ducatur ex C recta quæ circumferentiâ contingat CD; huic autem occurrat ducta ab altero diametri termino recta BD, quæ circumferentiâ secet in E; sitque EF diametro BC ad angulos rectos. Dico tangenti interceptæ CD duas tertias simul cum triente ipsius EF, arcu EC majores esse. Jungantur enim AE, EC; & ducatur tangens circulum in E puncto, quæ tangenti CD occurrat in G. Erit igitur GE ipsi GC æqualis, itemque DG; nam si centro G circumferentiâ describatur quæ transeat per puncta C, E, eadem transibit quoque per D punctum, quoniam angulus CED rectus est. Ostensum autem fuit supra, duas tertias quadrilateri AEGC unâ cum triente trianguli AEC simul majores esse sectore AEC\*. Estque quadrilaterum AEGC æquale triangulo basim habenti duplam CG, hoc est, CD: & altitudinem CA, triangulum verb

périmètre d'un polygone à côtés égaux, qui lui est circonscrit, plus le tiers du périmètre du polygone inscrit dont le nombre des côtés est la moitié.

Mais il est probable que ce théorème, qu'on trouve exprimé par la seconde formule de la note 6 et qui est donc l'équivalent du „Theor. VII“, a été considéré par Huygens comme moins élégant et moins pratique que le „Theor. IX“, qu'il fait suivre, et dont, de plus, l'approximation est un peu meilleure.

c'est-à-dire, CD, et comme hauteur CA; mais le triangle AEC est égal au triangle ayant une base égale à cette EF et la dite hauteur AC. Ainsi il est clair que les deux tiers du quadrilatère AEGC, augmentés du tiers du triangle AEC, sont égaux au triangle qui a pour base une droite composée des deux tiers de CD et du tiers de EF, et dont la hauteur est le rayon AC. C'est pourquoi aussi le triangle fera plus grand que le secteur AEC. Il résulte de là que sa base, c'est-à-dire, la droite formée des deux tiers de CD et du tiers de EF, est plus grande que l'arc CE. Ce qu'il fallait démontrer.

## THÉOR. IX. PROP. IX.

Toute circonférence de cercle est plus petite que les deux tiers du périmètre d'un polygone à côtés égaux qui lui est inscrit plus le tiers du périmètre du polygone semblable circonscrit<sup>10)</sup>.

Soit donné un cercle dont le centre est A; et inscrivons-y un polygone équilatéral, dont le côté est CD; et circonscrivons-y un autre semblable, à côtés parallèles à ceux du premier, desquels un soit EF. Je dis que la circonférence de tout le cercle est plus petite que les deux tiers du contour du polygone CD plus le tiers du contour du polygone EF. Menons en effet le diamètre du cercle BG, qui divise à la fois au milieu le côté CD du polygone inscrit en H et le côté EF du circonscrit en G (car évidemment G est le point de contact du côté EF). Et prenons HL égal à HG et joignons AC, BC et prolongeons-les; et supposons que BC rencontre le côté EF en K, tandis que la droite AC prolongée atteint en E l'angle du polygone circonscrit. Puisque ainsi HL est égal à HG, BL fera le double de AH; et par conséquent comme GA à AH ainsi GB est à BL. Mais le rapport de HB à BL est plus grand que celui de GB à BH; puisque les trois lignes GB, HB, LB s'excellent mutuellement de la même quantité. Et ainsi le rapport de GB à BL, c'est-à-dire, de GA à AH, fera plus grand que le

<sup>10)</sup> A l'aide des notations de la note 6, p. 130, le théorème s'exprime par la formule:

$$2\pi < \frac{1}{3} P_n + \frac{2}{3} p_n,$$

qu'on peut écrire:

$$2\pi < \frac{1}{3} P_n + \frac{2}{3} p_n = p_n + \frac{1}{3} (p_n - p_n) + \frac{1}{3} \left[ \frac{(p_n - p_n)^2}{p_n} + \left[ \frac{1}{3} \frac{(p_n - p_n)^2}{p_n p_n} \right] \right].$$

Pour arriver à ce théorème, en partant de celui que nous avons énoncé dans la note précédente, il suffira de prouver qu'on a:

$$\frac{1}{3} P_n + \frac{2}{3} p_n > \frac{2}{3} P_n + \frac{1}{3} p_n,$$

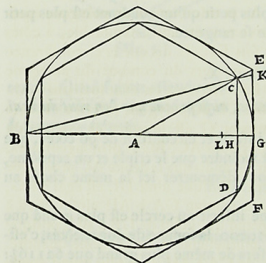
ou bien, en introduisant les côtés  $A_n$  et  $a_n$  des polygones circonscrits et inscrits,

$$\frac{1}{3} A_n + \frac{2}{3} a_n > \frac{2}{3} A_n + \frac{1}{3} a_n,$$

AEC égale triangle bafin ipsi EF æqualem habenti & altitudinem dictam AC. Itaque apparet duas tertias quadrilateri AEGC simul cum triente trianguli AEC æquari triangulo qui bafin habeat compositam ex duabus tertiis CD & triente EF, altitudinum verò radii AC. Quare ejusmodi quoque triangulum majus erit sectori AEC. Unde liquet bafin ipsius, hoc est, compositam ex duabus tertiis ipsius CD & triente ipsius EF, majorem esse arcu CE. Quod erat demonstrandum.

## THEOR. IX. PROP. IX.

Omnis circuli circumferentia minor est duabus tertiis perimetri polygoni æqualium laterum sibi inscripti & triente perimetri polygoni similis circumscripti<sup>10)</sup>.



[Fig. 9.]

Esto Circulus cujus A centrum; & inscribatur ei polygonum æqualiterum, cujus latus CD; simileque aliud circumscribatur lateribus ad priora parallelis, quorum unum sit EF. Dico circuli totius circumferentiam minorem esse duabus tertiis ambitus polygoni CD & triente ambitus polygoni EF. Ducatur namque diameter circuli BG, quæ simul inscripti polygoni latus CD medium dividat in H, & circumscripti latus EF in G, (constat autem G fore punctum contactus lateris EF.) Et ponatur HL æqualis ipsi HG, & jungantur AC, BC & producantur, occurratque BC lateri EF in K, producta autem AC incidet in E angulum polygoni circumscripti. Quoniam igitur HL æqualis HG, erit BL dupla ipsius AH: Ideoque ut GA ad AL, ita GB ad BL. Major autem est ratio HB ad BL, quam GB ad BH; quoniam hæ tres sese æqualiter excedunt GB, HB, LB. Itaque major erit ratio GB ad BL, hoc est, GA ad AH, quam duplicata rationis GB ad BH. Sicut autem GA ad

c'est-à-dire,  $A_n + a_n > 4 A_n$ , ou enfin (voir la figure 9)  $EG + CH > 2 KG$ ; puisque  $EG = \frac{1}{3} A_n$ ;  $CH = \frac{1}{3} a_n$ ;  $KG = DC$  de la fig. 8 =  $A_n$ .

C'est là, en effet, le but des considérations géométriques qui vont suivre, et qui auraient pu être beaucoup abrégées à l'aide de la remarque que nous ferons dans la note 11.

carré du rapport de GB à BH. Or, comme GA à AH, ainsi EG est à CH; et comme GB à BH, ainsi KG est à CH. Par conséquent, le rapport de EG à CH fera plus grand que le carré de celui de KG à CH. Pour cette raison le rapport de EG à KG est plus grand que celui de KG à CH. Par suite les deux lignes EG, CH font certainement ensemble plus grandes que le double de KG<sup>11)</sup>. Et en prenant les tiers de toutes les lignes, les tiers des deux EG et CH seront ensemble plus grands que les deux tiers de KG. Pour cette raison, si l'on ajoute de part et d'autre le tiers de CH, le tiers de EG avec les deux tiers de CH fera plus grand que les deux tiers de KG avec le tiers de CH. Mais l'arc CG est encore plus petit que ceux-ci\*. Donc, les deux tiers de CH, ensemble avec le tiers de EG, font à plus forte raison plus grands que ce même arc CG. Si donc nous prenons toutes les grandeurs autant de fois que l'arc CG est contenu dans la circonférence entière, les deux tiers du périmètre du polygone CD, plus le tiers du périmètre du polygone EF, seront aussi plus grands que la circonférence du cercle entier. Ce qu'il fallait démontrer.

\* d'après ce qui précède.

Ainsi donc, tout arc de circonférence plus petit qu'un quadrant est plus petit que les deux tiers de son sinus plus le tiers de sa tangente.

PROBLÈME I. PROP. X.

*Trouver le rapport de la périphérie au diamètre, aussi proche que l'on veut du vrai.*

Archimède prouva<sup>12)</sup>, par les polygones inscrits et circonscrits de 96 côtés, que le rapport de la périphérie au diamètre est moindre que le triple et un septième, mais plus grande que  $3\frac{1}{7}$ . Mais nous allons démontrer ici la même chose au moyen du dodécagone.

En effet, puisque le côté du dodécagone inscrit au cercle est plus grand que  $5176\frac{3}{8}$  des parties dont le rayon en contient 10000: la somme de douze côtés, c'est-à-dire, le périmètre du dodécagone inscrit, fera de même plus grand que  $62116\frac{3}{8}$ : mais le périmètre de l'hexagone inscrit est le sextuple du rayon, et se compose par conséquent de 60000 parties. Ainsi donc le périmètre du dodécagone excède le périmètre de l'hexagone de plus que  $2116\frac{3}{8}$  parties. Le tiers de l'excès fera donc plus grand que  $705\frac{3}{8}$ . De sorte que le périmètre du dodécagone, ensemble avec le tiers de la quantité dont il excède le périmètre de l'hexagone, fera plus grand que la somme de  $62116\frac{3}{8}$  et  $705\frac{3}{8}$  parties, c'est-à-dire, que 62822 parties. Et par conséquent la périphérie du cercle fera à plus forte raison plus grande que cela\*.

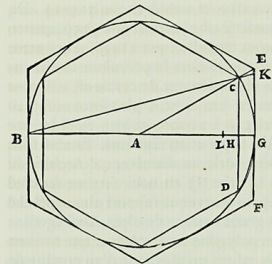
\* d'après 7. iet.

<sup>11)</sup> Ce résultat aurait pu être atteint bien plus facilement en abaissant une perpendiculaire CM sur EG. Alors CK est la bissectrice de l'angle ECM et on a par suite  $EK > KM$ , c'est-à-dire:  $EG - KG > KG - CH$ ; donc  $EG + CH > 2 KG$ .

<sup>12)</sup> Au lieu cité dans la note 1, p. 93 du Tome présent.

AH, ita est EG ad CH; & sicut GB ad BH, ita KG ad CH. Ergo major erit ratio EG ad CH, quam duplicata ejus, quam habet KG ad CH. Quare major ratio EG ad KG, quam KG ad CH.

Ideoque duæ simul EG, CH omnino majores duplâ KG<sup>11)</sup>. Et sumptis omnium trientibus, erunt trientes utriusque EG & CH simul majores duabus tertiis KG. Quamobrem addito utrimque ipsius CH triente, erit triens EG cum duabus tertiis CH, major duabus tertiis KG cum triente CH. Hicce verò minor etiam est arcus CG\*. Igitur duæ tertiæ CH simul cum triente ipsius EG majores omnino sunt eodem arcu CG. Unde sumptis omnibus toties quoties arcus CG circumferentiâ totâ continetur, erunt quoque duæ tertiæ perimetri polygони CD, cum triente perimetri polygони EF, majores circuli totius circumferentiâ. Quod fuerat ostendendum.



[Fig. 9.]

rentiâ. Quod fuerat ostendendum.

Omnis igitur circumferentiæ arcus quadrante minor, minor est sinus sui bæ & tangentis triente.

PROBLEMA I. PROP. X.

*Peripherie ad diametrum rationem invenire quamlibet veræ propinquam.*

Minorem esse peripheriæ ad diametrum rationem quam triplam sesquipedtimam: majorem verò quam  $3\frac{1}{7}$ , Archimedes ostendit<sup>12)</sup> inscripto circumscriptoque 96 laterum polygono. Idem verò hic per dodecagona demonstrabimus.

Quia enim latus inscripti circulo dodecagoni majus est partibus  $5176\frac{3}{8}$ , qualium radius continet 10000: duodecim latera proinde, hoc est, perimenter inscripti dodecagoni major erit quam  $62116\frac{3}{8}$ : perimenter autem hexagoni inscripti est radii sextupla, ideoque partium 60000. Igitur dodecagoni perimenter perimenter hexagoni excedit amplius quam partibus  $2116\frac{3}{8}$ . Quare triens excessus major erit quam  $705\frac{3}{8}$ . Igitur dodecagoni perimenter unâ cum triente excessus, quo perimenter hexagoni superat, major erit aggregato partium  $62116\frac{3}{8}$  &  $705\frac{3}{8}$ , hoc est, partibus 62822. Atque hicce proinde omnino major erit circuli peripheria\*. Est autem major ratio 62822 ad 20000, longitudinem diametri, \* per. 7. huj.